

## **Comité des Parties Prenantes**

Réunion du 16 mai 2024

### Avis

Lors de sa séance du 16 mai 2024 qui s'est tenue de 10h à 10h30, le Comité des Parties Prenantes de CYCLEVIA a émis l'avis suivant sur le point mentionné ci-après, présenté et soumis pour avis par CYCLEVIA :

- Avis du Comité sur la modification du montant de l'éco-contribution  
(montant ramené de 89 €/tonne à 67 €/tonne – nouveau montant applicable aux mises en marché effectuées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025)

**Avis favorable à l'unanimité.**